

## L'administratif ma bête noire ...

Par **andilex**, le **10/12/2013** à **12:40**

Bonjour à tous,

je vais avoir une dissertation pour mon partiel, alors que nous avons seulement étudié le commentaire d'arrêt depuis le début du semestre.

Nous avons tous rédigé des dissertations que ce soit en droit constit, histoire, seulement en administratif [smile33], je vois pas du tout comment aborder cet examen. Auriez vous quelques conseils à me donner ?

Merci d'avance

Par **Visiteur**, le **10/12/2013** à **13:34**

Ce titre me correspond tellement bien à moi aussi... :(

Par **Poussepain**, le **10/12/2013** à **14:30**

Bonjour,

La dissertation en droit administratif obéit aux mêmes règles que toute dissertation juridique.

Le sujet vous évoque des connaissances (il est bien sûr acquis que vous connaîtrez votre cours), de là vous dégagerez une problématique, plus ou moins libre selon le sujet, à laquelle vous répondrez par un plan logique et cohérent.

La structure c'est intro (accroche, définition des termes, enjeux, problème, annonce de plan), deux parties, deux sous parties, pas de conclusion. Le I A est la suite de l'intro, le I B et le II A le cœur des développements, le II B autorise élargissement ou un questionnement, un apport qui fait office de conclusion.

Les titres sont qualifiés et succincts, à la lecture on doit connaître quel seront vos développements. Il faut une phrase de transition entre le I et II les A et B et un chapeau qui annonce les A et B.

La lecture de l'ensemble des titres répond à la totalité (et que la totalité) de votre problématique.

C'est un exercice juridique. Les questionnements, les titres et les développements sont donc juridiques ex : force d'un principe, apport d'une réforme ou d'une évolution de jsp, articulation

de jurisprudence, pcpe exception...tout dépend du sujet.

Pour vous y préparer le mieux est de maîtriser votre cours (pas apprendre, maîtriser = approfondir avec des bouquins, GAJA, TD, faire des exos. Les hypercours de dalloz sont très bien pour ça. Il faut aussi vous entraîner à faire 2-3 dissert si ce travail n'a pas été fait en TD (faute de temps, vous en faite 1 ou 2 en faisant un plan détaillé plus intro sans contrainte de temps, et une entièrement rédigée en temps et condition de partiel). lisez des corrigés de dissertation en droit administratif pour bien comprendre les exigences de la dissertation juridique et celles propres à la matière.

Au cours de ce travail d'apprentissage et d'exercice repérez bien les raisonnements et les questionnements propres au droit administratif, cela vous fera gagner du temps pendant les épreuves.

Les étudiants disent qu'il n'aime pas l'administratif en deuxième année, puis en L3, M1, M2 quand le civil devient réellement exigeant, et qu'on se met à raisonner et non plus simplement apprendre et réciter, ils regrettent l'administratif^^.

Par **bulle**, le **10/12/2013** à **21:38**

Bonsoir,

Je pense également que peu importe la matière, une dissertation reste une dissertation. Si vous avez des soucis de méthodologie, reportez vous à la nôtre: [méthode de la dissertation juridique](#)